

COMPTE-RENDU DE LA PREMIERE REUNION DU COMITE DES PARTIES PRENANTES D'ECOLOGIC DU 14/04/2021 :

Observations liminaires :

- ➔ Tous les collèges ont été représentés.
- ➔ Toutes les organisations ont été représentées, à l'exception des Amis de la terre et de la FIEEC qui ont été excusées.
- ➔ Présent en tant qu'observateur : M. Gérard Quenot, représentant l'UFC.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Accueil et introduction
2. Projet de règlement intérieur (présentation et échanges, puis vote)
3. Présentation du premier bilan de l'année 2020 (chiffres de mises sur le marché, de collecte, de recyclage, ...)
4. Echanges sur les attentes des participants vis-à-vis du CPP
5. Calendrier prévisionnel (réunions et sujets à traiter)

Accueil et introduction

Il a été présenté aux participants que ce comité porte sur la double filière des DEEE ménagers et des DEEE professionnels. Il est pertinent de mutualiser les travaux et ces réunions sur ces filières, tant les sujets, les enjeux et les acteurs sont semblables ou joints. Il est entendu qu'il sera précisé au préalable aux membres du comité la coloration des sujets (ménagers ou pro) qu'ils seront amenés à traiter.

La liste des membres ainsi que l'ensemble des documents relatifs au suivi des travaux du comité seront transmis aux membres titulaires et suppléants du comité.

Règlement intérieur

Suite aux discussions en séance, une version finale du projet de règlement intérieur a été soumis au vote du comité. Tous les votants ont voté en sa faveur. Par conséquent, le règlement est adopté.

La version finale validé a été transmise aux membres du comité en même que ce compte-rendu.

2020 / 2021 : présentation du bilan et des perspectives pour Ecologic

Le support de présentation a été transmis aux membres du comité en même temps que ce compte-rendu.

Il a été présenté dans un premier temps un historique de la filière DEEE et d'Ecologic. Puis dans un second temps, il a été présenté en primeur les premiers résultats de l'année 2020 et les perspectives pour les années à venir. Pour rappel, 2021 est une année de transition entre deux agréments de six ans. Celui à venir intégrera les missions et sujets AGECE. Cette intégration pour une opérationnalité prochaine fait l'objet de travaux intenses chez Ecologic, en relation avec les parties concernées.

Il a été signifié que l'un des points clefs pour la filière est la mesure du gisement disponible à la collecte, ce qui permet de déterminer des objectifs réalistes et donc de calibrer les efforts et les actions à mener.



Les attentes et échéances

Des attentes fortes relatives à l'information des consommateurs (Infotri et communication harmonisée) et la mobilisation des détenteurs finaux ont été exprimées.

Avec l'intégration des nouvelles missions AGEC au sein du champs d'action des éco-organismes, de nombreux sujets vont, sur les mois et année à venir, requérir les avis du comité et de ses membres.

Pour ce qui est de l'année 2021, Ecologic propose trois réunions, positionnées sur le début du mois de juillet, la fin du mois de septembre et la mi-décembre.

Les sujets à aborder, ventilés par réunion, sont présentés dans le support de présentation, transmis avec ce compte-rendu.

Des créneaux pour les futures réunions sont proposés via doodle.

